



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

⑪ Numéro de publication:

0 065 919
A1

⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑬ Numéro de dépôt: 82400913.8

⑮ Int. Cl.3: B 41 K 1/02

⑭ Date de dépôt: 17.05.82

⑩ Priorité: 25.05.81 FR 8110336

⑪ Demandeur: SOCIETE NOUVELLE
TERSERAM-MEGRAS
42, Avenue Aubert
F-94300 Vincennes(FR)

⑪ Date de publication de la demande:
01.12.82 Bulletin 82/48

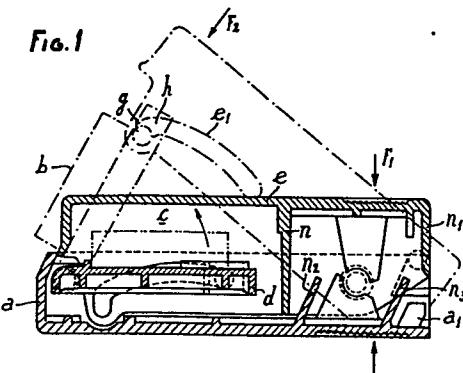
⑫ Inventeur: Verdenne, Jean
123, rue de Reuilly
F-75012 Paris(FR)

⑪ Etats contractants désignés:
AT BE CH DE GB IT LI LU NL SE

⑬ Mandataire: Armengaud Ainé, Charles
Cabinet ARMENGAUD AINE 3, Avenue Bugeaud
F-75116 Paris(FR)

⑭ Support de timbre, à encrage, ou auto-encré.

⑮ Support de timbre, à encrage ou auto-encré pour l'impression ou le marquage de tous documents ou objets, se présentant sous la forme d'une boîte (a), contenant le timbre (b), de format réduit, ledit support étant caractérisé en ce que le timbre est fixé sur une pièce (d) qui se replie sous le couvercle (e) de la boîte et qui est montée sur ce couvercle, de façon à ce que le couvercle serve d'organe unique de commande pour la mise du timbre en position d'emploi, et, après emploi, sa remise automatique en place dans la boîte. La pièce (d) sur laquelle est fixé le timbre (b) est montée de façon à pouvoir coulisser sur le couvercle (e) grâce à deux rampes (e₁) que présente ce dernier, dans lesquelles sont en prise des saillies telles que tétons (g) que comporte la pièce (d).



- 1 -

Support de timbre, à encrage, ou auto-encre

La présente invention concerne un support de timbre, pour l'impression ou le marquage de tous objets ou documents, se présentant sous la forme d'une boîte de format réduit, susceptible de tenir facilement dans une poche de vêtement, la mise en position d'utilisation du timbre, 5 par saillie hors de la boîte, ainsi que, après emploi, le repli du timbre dans la boîte étant automatiquement obtenus par une simple poussée exercée sur le couvercle de la boîte.

Conformément à l'invention, le timbre, à encrage, ou auto-encre, est 10 fixé sur une pièce qui se replie, sous le couvercle de la boîte, de façon à ce que le couvercle serve d'organe unique de commande pour la mise du timbre en position d'emploi, et après emploi, sa remise automatique en place dans la boîte.

15 Les divers caractéristiques et avantages de l'invention ressortiront de la description qui va suivre, d'une de ses formes possibles de réalisation.

Il est bien précisé qu'il s'agit uniquement d'un exemple, et que toutes 20 autres formes, proportions et dispositions pourraient être adoptées sans sortir du cadre de l'invention.

Au cours de cette description, on se réfère au dessin ci-joint qui

montre :

- Fig. 1 une vue en coupe
- Fig. 2 une vue en plan, avec arrachements d'un support pour timbre selon l'invention.

5

Ce support se présente sous la forme d'une boîte a, de petit format, notamment peu profonde, susceptible de tenir facilement dans la poche d'un vêtement.

- 10 Conformément à l'invention, le timbre b qui, dans l'exemple traité est un timbre ordinaire, encré par un tampon c est fixé, par exemple par collage, sur une pièce d, lui servant de support proprement dit. La pièce support d est montée de façon à pouvoir coulisser sur le couvercle e grâce à deux rampes e₁ que présente ce dernier, rampes dans lesquelles 15 les sont en prise des tétons g dont est munie la pièce d.

Le couvercle e est, de son côté monté de façon à pouvoir pivoter autour d'axes f, sur le boîtier a, sous l'action d'une poussée exercée dans le sens de la flèche f₁.

20

En exerçant une poussée sur le couvercle e, dans le sens indiqué par la flèche f₁, on provoque le soulèvement, par basculement de la pièce d, par progression des tétons g dans les rampes e₁.

- 25 Dès lors, la pièce d portant le timbre b va se déployer, cette pièce étant, en outre, guidée par les tétons g progressant dans les rampes e₁ pour, en fin de course, s'arrêter dans des logements h, en forme de gorge qui les reçoivent. En outre, une saillie e₂ du couvercle vient s'encliquer dans une gorge a₁ de la boîte.

Dans ces conditions, le timbre est en position d'utilisation, comme représenté en traits mixtes sur la fig. 1, position dans laquelle il est bloqué par les moyens décrits plus haut.

- 5 Pour obtenir le repli du timbre dans la boîte, il suffit d'exercer une poussée, sur le couvercle, dans le sens de la flèche f₂ et d'appuyer. On réalise ainsi le déverrouillage de la pièce support de sa position d'emploi puis son repli automatique sous le couvercle e. Enfin, la remise du couvercle en position de fermeture de la boîte est réalisé
- 10 par deux becquets e₃ du couvercle venant s'encliquer dans la boîte a.

L'étanchéité de la boîte est obtenue par un jeu de nervures n, n₁, n₂, n₃ prévues respectivement dans le couvercle et le fond de la boîte qui font chicane et s'opposent à la pénétration de poussières à l'intérieur

- 15 de la boîte.

L'exemple traité se rapporte au cas d'un timbre ordinaire, imprégné par un coussin encreur.

- 20 Dans le cas d'utilisation d'un timbre auto-encre, la forme et l'agencement de la boîte sont les mêmes. Les timbres auto-encre diffèrent des timbres ordinaires par le fait que l'encre est emprisonnée dans le timbre et non dans un coussin séparé. Le timbre auto-encre est donc plus épais que le timbre ordinaire. Dans ce cas, il suffit de supprimer
- 25 le coussin encreur c de la boîte et de coller un timbre auto-encre sur la pièce d de la même façon qu'un timbre ordinaire.

Revendications de brevet

1. Support de timbre, à encrage, ou auto-encre, pour l'impression ou le marquage de tous documents ou objets, se présentant sous la forme d'une boîte, contenant le timbre, de format réduit, ledit support étant caractérisé en ce que le timbre est fixé sur une pièce qui se replie sous le couvercle de la boîte et qui est montée sur ce couvercle, de façon à ce que le couvercle serve d'organe unique de commande pour la mise du timbre en position d'emploi, et, après emploi, sa remise automatique en place dans la boîte.
5
2. Support de timbre suivant la revendication 1, caractérisé en ce que la pièce (d) sur laquelle est fixé le timbre (b) est montée de façon à pouvoir coulisser sur le couvercle (e) grâce à deux rampes (e_1) que présente ce dernier, dans lesquelles sont en prise des saillies telles que tétons (g) que comporte la pièce (d).
15
3. Support de timbre, suivant l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que le couvercle (e) est monté à pivotement sur la boîte (a) de façon à ce que, en exerçant une poussée sur l'une des extrémités du couvercle, on provoque le basculement de la pièce (d) pour la mise du timbre en position d'emploi, et par une poussée exercée sur l'extrémité opposée du couvercle, on réalise le repli du timbre sous le couvercle et la remise de ce dernier en position de fermeture de la boîte.
20
4. Support de timbre suivant l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que en vue du verrouillage en position d'emploi du timbre, les rampes (e_1) présentent à l'une de leurs extrémités un logement (h) en forme de gorge dans lequel est reçue la saillie telle que tétons (g) de la pièce (d) portant le timbre.
30

- 2 -

5. Support de timbre suivant l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que le verrouillage en position d'emploi du timbre est complété grâce à une saillie (e_2) du couvercle venant en prise dans une gorge (a_1) de la boîte.

5

6. Support de timbre suivant l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que la remise du couvercle en position de fermeture de la boîte est réalisée par deux becquets (e_3) du couvercle venant s'encliquer dans la boîte (a).

10

7. Support de timbre, suivant l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que le fond et le couvercle de la boîte présentent des nervures (n, n_1) opposées destinées à réaliser l'étanchéité de la boîte.

1/1

FIG. 1

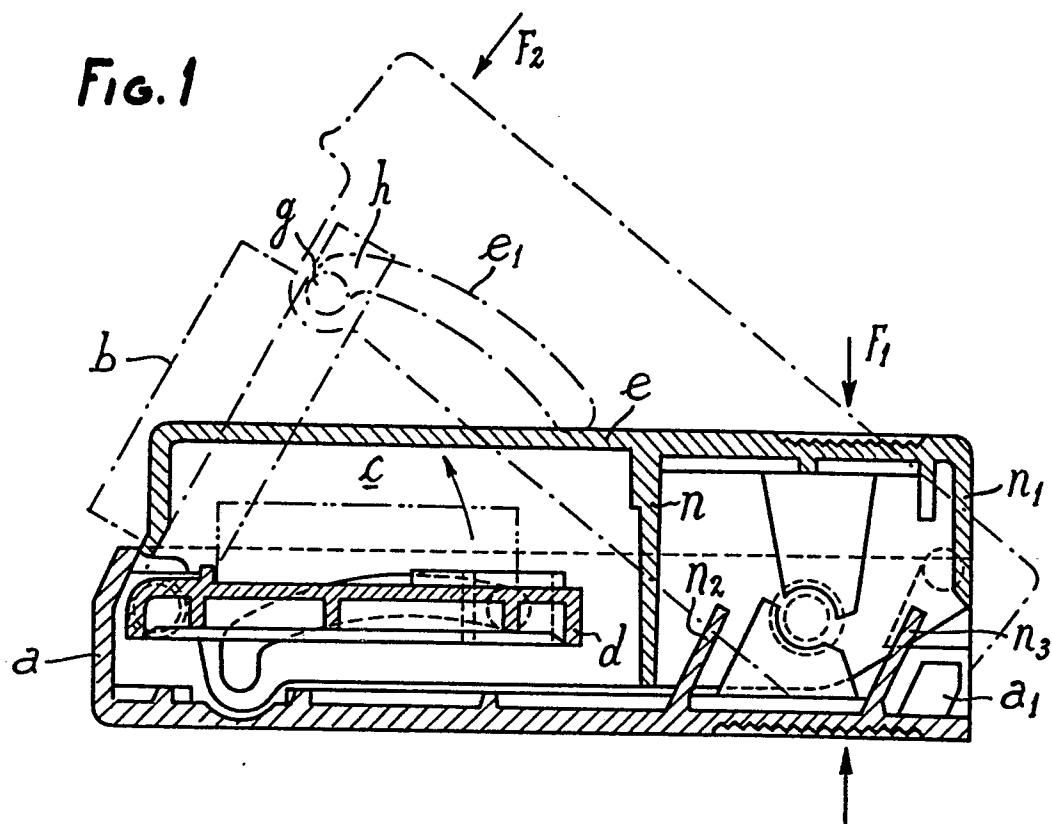
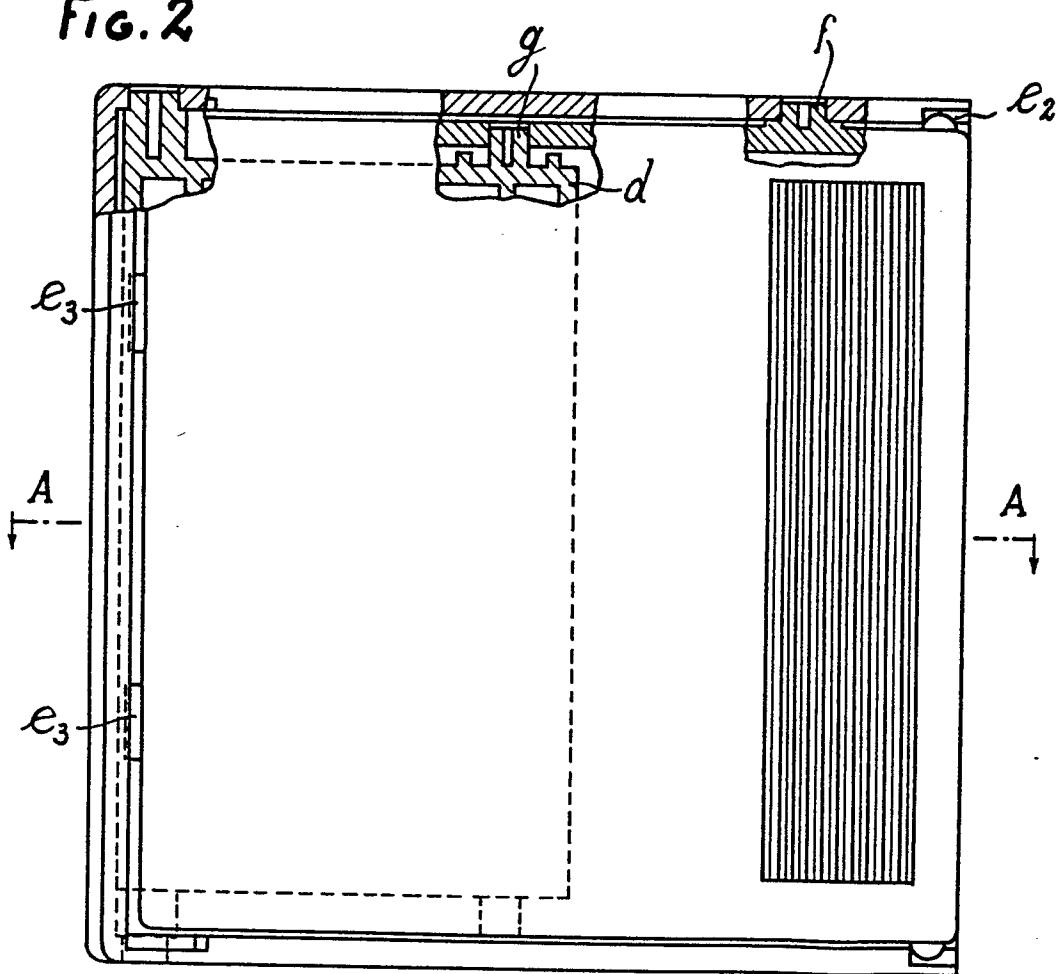


FIG. 2





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
X	DE-C- 35 964 (WEYLANDT) * En entier *	1-4	B 41 K 1/02
A	DE-C- 29 527 (RICHFORD) -----		
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 3)
			B 41 K
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE	Date d'achèvement de la recherche 04-08-1982	Examinateur LONCKE J.W.	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire	 & : membre de la même famille, document correspondant	